



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-35916>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **26-35916**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : VNF - DTBS

Correspondant : MME Bureau de la commande publique DTBS, DTBS

Adresse : 18 Quai Quai d'Austerlitz, 75013 Paris

Coordonnées :

Courriel : marches.dtbs@vnf.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2970083&orgAcronyme=d4t>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Sécurisation et remise en service du bardeur du barrage d'Andrésy (78)

Lieu d'exécution : Pont-Roulant du barrage d'Andrésy Quai de l'Île Peygrand Barrage d'Andrésy, 78260 ACHERES

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Sécurisation et remise en service du bardeur du barrage d'Andrésy (78)

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

Les délais du marché sont précisés au CCAP. La durée globale prévisionnelle du contrat est d'un an. La période de préparation débute à compter de la notification du marché pour une durée d'un mois. Le délai d'exécution des travaux d'une durée de 3 mois est lancé à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

Section 5 - Conditions relative au marché

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : cf. Règlement de la consultation

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : les documents à produire sont exclusivement ceux listés dans les documents de la consultation.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 13/05/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
2621PA019

Renseignements complémentaires : cf. Documents de la consultation. Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière, son offre sera rejetée par décision du RPA.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Poste :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : cf. Règlement de la consultation

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/04/2026